

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**  
Séance du : **25 AVRIL 2023**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	14
- présents	12
- votants	12 + 2 pouvoirs
- absents	
- exclus	

Date de convocation :  
19/04/2023  
Date d'affichage :  
19/04/2023

<u>Objet</u>
<b>9.4 MOTION EN FAVEUR DU CHF</b>

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

**Étaient présents :** Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Josiane DURAND, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN  
**Absents :** Bernadette AGOSTINI ( a donné procuration à Mme EYRAUD), Gaëlle LACHAND ( a donné procuration à M BAROU)

**Secrétaire de séance :** Josiane DURAND

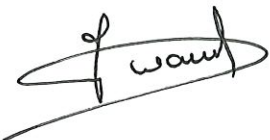
La Direction du Centre Hospitalier du Forez a annoncé brutalement la suppression des urgences, du SMUR et de l'UHCD de l'Hôpital de Feurs en raison d'une pénurie de médecins urgentistes. Notre territoire n'aura de ce fait plus d'urgences et de SMUR pour Feurs et l'ensemble des communes concernées, en grande majorité rurales.

Dans ces conditions, c'est la vie de nos concitoyens qui est mise en danger. Les habitants de notre territoire sont déjà pénalisés par un manque de praticiens, qui entraîne des ruptures de parcours de soin et, par conséquent le recours aux urgences.

C'est pourquoi les élus membres du Conseil Communautaire de Forez-Est expriment, par cette motion, leurs grandes inquiétudes face à cette décision qui constitue une mise en danger de nos concitoyens. **Nous demandons donc la réouverture des urgences, du SMUR et de l'UHCD pour la sécurité de tous, pour le maintien d'un service public hospitalier rendu aux patients des communes rurales de façon équitable.**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, et après avoir entendu, la motion est débattue. A l'unanimité les membres du conseil soutiennent cette proposition et demandent la réouverture des urgences.

La secrétaire de séance  
Mme Durand Josiane



Certifié conforme,  
Fait à Marclopt,  
Le 26/04/2023  
Le Maire,  
Catherine EYRAUD



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.  
Publié sur le site internet le 02/05/2023